Déclaration de domicile ou de changement de domicile

M – Mme(*)	
né(e) le Justificatif d'identité(*)	//à CNI Passeport Titre de séjour N°
	déclare sur l'honneur :
☐ être domicilié(e) à l'adresse suivante code postal	n° voie localité
vouloir déménager à compter du à l'adresse suivante code postal	// n° voie localité
à l'adresse suivante code postal	// n° voielocalité
□ accompagné(e) de son époux (se) □ ou autre □	
M – Mme(*) né(e) le de ses	/ à enfants
Fait à Limoges, le	/ / / / Signature du déclarant

(*) Rayer les mentions inutiles

Article 441-7 du code pénal : « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende le fait :

- 1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2° de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
- 3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45.000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui. »